



Comité Départemental du Tarn

De la

Fédération Française d'Études et de Sports Sous – Marins



**Compte-rendu de la Réunion CODEP81
Du vendredi 30 mars 2018
86 Place Houtpoul
GAILLAC**

Présents :

Gérard MIQUEL – CASTRES Sports Nautiques
Françoise JEGOUX – CASTRES Sports Nautiques
Marc DAYDE – Club subaquatique Vauréen LAVAUUR
David CIESZKOWSKI – CSA ALBI
François SEVERAC – CASTRES Sports Nautiques
Eric CAHUZAC - Club Subaquatique GAILLAC
Philippe FRESSE COLSON – Les Mariottes
Pierre TROISLOUCHE – Club Subaquatique GAILLAC
Jean-Henri BIAU – MAZAMET Plongée
Laurent RUIZ – USC CARMAUX
Mélinda CALAZEL – présidente USC CARMAUX
Hubert HARDIVILE - Club Subaquatique de CASTRES
Henri LAUR – CASTRES Sports Nautiques (encadrement séance tir sur cibles)
Alexandre JORCANO - GAILLAC

Excusés :

Michel BOUTILLON – CASTRES Sports Nautiques
Cathy MINANO (LAGARDE) – MAZAMET Plongée
Cristofe CALU – LAVAUUR
Pascal AUGÉ – CASTRES Sports Nautiques
Muriel GUIRAUD – E.N.A ALBI
Stéphane MAGNANI – CSA ALBI
Eric DUBOIS – joyeux tourteaux MAZAMET
Franck LEMAIRE – USC CARMAUX
Louis ALBIN – 8^{ème} RPIMA CASTRES
Pascal PERRON - GRAULHET Aqua passion
Christophe MARECHAL - CASTRES Sports Nautiques
Arnaud MATHA – CSA ALBI
Linda DUCHAUSSOY – CSA ALBI
Stéphane MIQUEU – CSA ALBI
Jean-Marc BUATOIS – Club Subaquatique de CASTRES

Ordre du jour :

- Listes des futures formations 2018/2019
- Renseignements sur les prochaines actions de la section Technique
- Présentation des nouveaux bureaux virtuels sur le site FFESSPM
- Questions diverses

Le mot du Président : Gérard MIQUEL débute l'assemblée à 20H40 par un mot de bienvenue et présente Mélanie CALAZEL, nouvelle présidente du club de CARMAUX. Il cite ensuite le plan de déroulement de cette réunion.

1 – Liste des demandes de formation pour la saison 2018/2019

Un tour de table est fait pour connaître les besoins en formation de chaque club pour la prochaine saison afin d'étudier les besoins en encadrants et d'établir un calendrier.

clubs	N4	Initiateur	TIV	TIV formateur	Conf nitrox	bio	RIFAP/ RIFA apné	EH1
USC Carmaux		3	2		2	2		2
Gaillac								3
CSC Castres	2							
CSN Castres	1							
Mazamet plongée							8	
Mazamet JT								
ST Sulpice		2		1				
Lavaur	2							
CSA ALBI	2	1						
ALBI ENA								

Les demandes des clubs qui n'étaient pas représentés et les rajouts éventuels doivent être envoyés à David CIESZKOWSKI avec copie à notre président LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE afin d'évaluer au plus juste les besoins.

2 – COMMISSION TECHNIQUE – David CIESZKOWSKI

– Pour 2018/2019 le CODEP81 formera les futurs N4 ;

Formation N4, Stéphane MAGNANI en vu de sa préparation au MF2 sera responsable de la formation avec l'aide de l'équipe pédagogique de la commission technique composé de : MF2 , MF1 en titre et stagiaires MF1 pour les cours théoriques.

Il sera étudié de mettre en place dès la rentrée 2018 des cours théoriques tous les 15 jours – pour un examen envisagée au environ d'avril 2019 . Pour les cours pratiques et afin de minimiser le coût de la formation pour les élèves et les encadrants , il est envisagé de faire les plongées technique sur le site CAP DECOUVERTE de CARMAUX , accords du président du CODEP 81 .

Formation NITROX – les clubs assureront internement leur formation – Castres et Mazamet étant regroupés sur le CSN Castres –

Le club d ALBI par l'intermédiaire de Stéphane MIQUEU et Stéphane MAGNANI propose de faire des formations NITROX élémentaire

Formation NITROX CONFIRME sera assurée par le CODEP81, cadre formateur Stéphane MAGNANI et Stéphane MIQUEU .

formations TIV le responsable est Michel BOUTILLON ainsi que Patrick FRANDEMICHE il sera étudié en fonction de la demande de faire un recyclage TIV et ou formation TIV
– faire remonter vos besoins au formateur TIV avec toujours en copie David CIESZKOWSKI et Gérard MIQUEL (pour info et suivi).

Plongée Sous-terrain : la section est en sommeil mais Laurent RUIZ serait volontaire pour reprendre l'activité ; il lui faut toutefois préparer le niveau initiateur plongée sous-terrain sur un an. Si il réussit sa formation le CODEP81 pourrait commencer des activités pour 2019/2020 ; Vous pouvez toutefois dès à présent informer vos clubs et faire remonter d'éventuelles demandes de formation à Laurent RUIZ.

Secourisme , le CODEP possède un agrément préfectoral pour effectuer des formations PSC1 , responsable de la formation pédagogique Gérard MIQUEL , en cours de formation l'équipe péda Alexandre JORCANO , David CIESZKOWSKI , il est demandé aux clubs de faire remonter a Gérard et David les moniteurs PAE3 des clubs et s'ils désirent intégrer l'équipe péda secourisme ; le but est de faire des formation PSC1 aux licenciés des clubs .
Une formation PSC1 va être mis en place par Alexandre JORCANO dans les mois avenir (date a définir)

COMMISSION HANDI

Il est envisagé **d effectuer de former des cadres handi EH1** et stages complémentaires handi PSY , en fonction de la demande , ils sont préparés soit dans le TARN ou dans l'AVEYRON . **Le stage PSY** sera assurés dans le TARN et /ou le stage EH1 dans l'Aveyron et inversement l'année suivante. A définir pour la prochaine saison. Stage effectué par l'équipe pédagogique du TARN et AVEYRON responsable de formation David CIESZKOWSKI

Le 29 septembre 2018, le CODEP va participer à la journée des 20 ans du comité handi du TARN

Il est demandé aux clubs de participer soit avec des cadres EH ou cadres pour les baptêmes, ainsi que des plongeurs volontaires pour animer et aider sur le stand (contrôle des certificats médicaux , aide a l'équipements, remise des diplômes de baptêmes.) tout les bonnes ames sont les bienvenus, une réunion sera effectuer le mercredi 11 avril au CSA a Albi.

David demande que les clubs réfléchissent sur les futures formations handi à effectuer et l'envoi de cadres handi en formation (stages EH2 ; MFH1)

3 – Présentation par Marc DAYDE des outils de la FFESSPM

- Aux Présidents de commissions

Le comité régional a créé des outils afin de stocker les documents de chaque commission sur un partage de dossier (type Dropbox)

Pour simplifier, les présidents de commission ont la possibilité de stocker des documents en liaison avec le site FFESSPM. Au lieu de stocker vos documents sur clefs USB, sur vos portables ou PC personnels vous pouvez les enregistrer sur un site en liaison avec le comité régional.

Le but principal de ce procédé est de pouvoir partager vos données avec les membres de votre commission et de travailler facilement sur un même fichier (Excel, par ex)

Important, le président d'une commission ne pourra pas aller consulter les documents qui ne sont pas de sa commission.

Enfin, un des avantages principaux est lors de changement de présidence de commission ou de club, le successeur aura tous les dossiers directement à sa disposition.

- Aux Présidents de clubs ainsi qu'aux plongeurs de club

Toujours sur le site de la FFESSMPM, les présidents de club peuvent aller consulter les factures de leur club et effectuer le règlement à partir du site internet. Un paiement par Carte Bleue sera bientôt opérationnel.

A destination de tous, un annuaire des clubs, une recherche de structure, une liste de diffusion sont accessibles à tous plongeurs moyennant qu'il soit déjà identifié sur le site internet de la FFESSM

Vous l'avez compris SIMPLIFICATION et GAIN de temps.

Pour recevoir un code d'accès (uniquement les présidents de commission) et une explication, vous devez vous adresser à Marc DAYDE.

4 – Divers

Attention, lors des rencontres jeunes tous les participants qui utilisent des bouteilles doivent posséder un niveau plongé. **Il en est de la responsabilité de TOUS et du CODEP.**

Prochaine réunion :

Autour d'une grillade pour clôturer l'année 2017/2018 / **Le jeudi 14 JUIN** à partir de 20H00 au Centre Nautique de Bisséous à CASTRES. Un mail vous sera envoyé en temps utile pour connaître l'état des participants.

La réunion s'est clôturée à 22H40 autour du verre de l'amitié.

**Le Président du CODEP
Gérard MIQUEL**

**La Secrétaire du CODEP
Françoise JEGOUX**

**Comité départemental du Tarn de la F.F.E.S.S.M.
C/O M. Gérard MIQUEL – 42, rue Bernard Joan de Kervennoaël – 81100 CASTRES
05.63.59.00.46
<http://www.codep81ffessm.fr>**